

PROTCOLE ACM ALJ Été 2020

L'ACM des ALJ est ouvert cet été du 6 juillet au 28 Août. Il est fermé les lundi 13 et 14 Juillet ainsi que le 31 Août.

Les locaux se situent à l'Espace Jeunes et sur le centre Jean Ferrat, Place Verdun 19200 Ussel.
Cet accueil fonctionne du lundi au vendredi de 8h30 à 18h00.

Le port de masque est OBLIGATOIRE dans les déplacements, dans les transports et aussi quand les distances physiques ne peuvent être respectées.

1/ Le personnel :

L'équipe encadrante se compose :

- une directrice Aude Douix
- une directrice adjointe Amélie VIAL (direction pendant les congés de la directrice)
- des animateurs BAFA et Stagiaire BAFA

Equipe de Juillet

Amélie VIAL

Nathan SILLI

Sophie HIOCCO

Florian CHERVIE

Angèle CHAMBADE

Flavie FARROUX

Equipe Août

Kim RANVIER

Benjamin CAUQUOT

Elise FOUR

Alexandre VERGNE

Chaque personne, en arrivant sur l'accueil, doit être équipée d'un masque, doit se laver les mains et respecter les gestes barrières tout au long de la journée aussi bien envers les enfants que ses collègues. Toute l'équipe assure l'entretien sanitaire selon le protocole établi.

2/Arrivée et départ sur le lieu d'accueil :

L'accueil des ALJ se fait dans la grande salle du centre Culturel Jean Ferrat.

Les parents sont invités à prendre la température de leur enfant avant leur arrivée sur l'accueil. En cas de symptômes ou de fièvre (à partir de 38,0°C), l'enfant ne doit pas se rendre sur l'accueil.

Les parents ne peuvent pas pénétrer à l'intérieur de l'accueil et les enfants sont laissés à l'entrée du Centre Culturel Jean Ferrat à la personne d'accueil qui les accompagnera vers la grande salle d'accueil.

Afin de respecter les règles de distanciation physique, l'entrée et la sortie de l'accueil sont différenciées et matérialisées par des panneaux et des marquages au sol.

Il est demandé aux familles de respecter les horaires d'arrivée et de départ correspondant au fonctionnement de l'ACM ALJ. Si plusieurs familles se présentent en même temps, il faut respecter la distanciation physique.

A l'arrivée, chaque enfant se lave les mains.

3/Le temps d'accueil :

*La répartition des enfants :

Les enfants sont répartis selon les activités proposées dans les différentes salles.

Les enfants sont installés de façon à respecter la distance physique d'un mètre avec une répartition de 12 enfants par salle maximum. Les enfants gardent la même place assise pour la journée.

*Limitation du brassage des enfants :

-Dans l'espace intérieur :

Les entrées et les sorties de chaque salle sont distincts en respectent un planning horaire et, dans la mesure du possible, avec un itinéraire propre à chaque salle pour entrer et sortir des locaux.

Un marquage sous forme de fléchage sera fixé si possible au sol pour indiquer le sens de circulation.

-Dans l'espace extérieur :

Le parking entre les 2 structures (Espace Jeunes et Centre Culturel) sera fermé.

L'utilisation de l'espace extérieur doit se faire par groupe de salle sans contact les uns avec les autres. L'utilisation du City Stade et de l'ancien Skate Park est possible ainsi que le parc de la Mairie.

*La prise des repas et du goûter :

La restauration s'effectue dans la grande salle du Centre Culturel Jean Ferrat.

Pour les lundis et Jeudis, nous fonctionnons avec le principe « Apporte ta gamelle ». Les jeunes auront à leur disposition des frigos et des micro-ondes.

Pour les Mardis et Mercredis, la restauration s'effectue sous forme de plateaux repas froids individuels, fournis par la cuisine centrale municipale. Aucune autre forme de restauration n'est acceptée sur l'accueil. Dès la fin du repas, les tables et les chaises sont nettoyées.

Un goûter est également fourni aux enfants et se déroule de la même manière que le déjeuner. Toutefois si le temps le permet, le goûter peut se faire à l'extérieur avec des zones pour chaque groupe et en respectant la distance physique de 1 m.

4/Hygiène et nettoyage :

*Le lavage des mains :

Le lavage des mains dans le respect des règles sanitaires (lavage des mains avant et après le passage aux toilettes, lavage des mains pendant 30 secondes et séchage avec un papier individuel jetable).

*Nettoyage et désinfection des locaux :

Le nettoyage et la désinfection des locaux sont assurés par le personnel municipal et se font suivant un plan de nettoyage :

-Nettoyage des sols, portes, tables, chaises, mobilier avant l'arrivée ou après le départ des enfants. Nettoyage des points de contact et des zones fréquemment touchées réalisé plusieurs fois par jour (toilettes, robinets, interrupteurs, chasse d'eau, poignées de porte et matériels pédagogiques...). Les portes des salles sont ouvertes sur tout le temps d'accueil des enfants.

-Nettoyage des tables et des chaises dès la fin du repas et du goûter.

-Aération des locaux plusieurs fois par jour.

5/ Les activités :

Les activités proposées visent à respecter au maximum les gestes barrières en privilégiant les activités individuelles, des activités d'expression. Les activités extérieures sont proposées tous les jours sous forme de jeux, de parcours, d'activités sportives en évitant, selon les recommandations, les jeux de ballon et les jeux de contact.

Le matériel des activités sera désinfectées après utilisation.

6/Procédure de gestion d'un cas suspect :

*Chez l'enfant :

En cas de fièvre à partir de 38,0°C, l'enfant est isolé dans une pièce dédiée à cet effet, avec un masque. La famille est contactée pour venir chercher l'enfant sans délai. La procédure à suivre est

rappelée (éviter les contacts et consulter le médecin traitant). L'organisateur de l'accueil prévient les autorités sanitaires pour analyser les contacts de l'enfant depuis les 48h précédant le début des symptômes et prévoir les modalités à suivre en cas de test positif.

*Chez l'adulte :

En cas de fièvre à partir de 38,0°C, l'adulte est isolé dans une pièce dédiée à cet effet, avec un masque dans l'attente de son retour à domicile et d'une consultation du médecin traitant. La même procédure que pour l'enfant est appliquée en cas de test positif.

*Protocole de nettoyage et de désinfection après survenue d'un cas Covid-19 :

- ne pas utiliser d'aspirateur pour nettoyage des sols
- les sols et surfaces doivent faire l'objet des opérations suivantes :
- nettoyer les surfaces, les points de contact et les zones fréquemment touchées à l'aide d'un détergent usuel.
- rincer à l'eau pour évacuer le produit détergent et la salissure.
- désinfecter avec un produit virucide selon la norme EN 14476 ou une solution désinfectante à base de javel.
- éliminer les équipements de nettoyage à usage unique dans un sac poubelle fermé hermétiquement.